

Sciences humaines et sociales, Mention « Psychologie de l'éducation et de la formation »

RNCP30910 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	K1104, K2112, K2111, K1207, K1801
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master Mention « Psychologie de l'éducation et de la formation » certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- L'évaluation des capacités cognitives des enfants et adolescents en difficultés, la remédiation cognitive et le bilan de compétences en milieu scolaire et médico éducatif
- L'accompagnement d'enfants et d'adolescents en souffrance psychique, en situation de handicap et de vulnérabilité sociale, familiale
- L'accompagnement des équipes médico-sociales dans leur pluridisciplinarité

Le Master Mention « Psychologie de l'éducation et de la formation » propose le parcours suivant :

- Développement, éducation et handicap

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Parcours « Développement, éducation et handicap » :
- Accompagner le développement sociocognitif et psychoaffectif de l'enfant (difficultés et troubles des apprentissages à l'école, développement en situation de handicap, problématiques d'attachement, effets du contexte)
- Connaître les techniques d'intervention et de médiation auprès de l'enfant et de l'adulte (Tests et bilans psychologiques...)
- Analyser et déterminer les besoins de la personne pour l'informer sur la démarche et les possibilités d'intervention psychologiques (arrêter les modalités avec la personne ou l'orienter vers un médecin, un service social, du personnel paramédical...)
- Conduire un travail de psychothérapie individuel et groupal en mobilisant des techniques d'écoute et de relation à la personne
- Maîtriser les techniques d'animation de groupe et analyser les pratiques professionnelles des équipes médico-sociales
- Intervenir dans le champ de l'Éducation nationale et agir sur les problématiques de terrain liées à ce contexte

(relations avec les familles, harcèlement scolaire, etc.)

- Compétences communes dans le cadre de la formation de Master mention « Psychologie » et référées au code de déontologie :
- Analyser la position professionnelle du psychologue et des enjeux liés à l'interdisciplinarité dans la pratique d'équipe
- Elaborer les conditions de rencontre individuelle d'un sujet ou d'un groupe en impliquant l'analyse et la demande sous-jacente à cette rencontre
- Maîtriser les outils spécifiques qui autorisent une médiatisation de la rencontre, à partir du dispositif de l'entretien mais également d'autres outils de médiations (handicap, culture, etc.)
- Capacités communes à tous les diplômes de Master :
- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

P-Enseignement

Q-Santé humaine et action sociale

- L'éducation ordinaire : psychologue de l'Éducation Nationale, prise en compte de l'interculturalité dans les apprentissages, formateurs pour les professeurs des écoles, etc.
- L'éducation spécialisée (handicap, enfants à besoins spécifiques) : Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Instituts médico-éducatifs (IME), Instituts d'Éducation Sensorielle pour déficients visuels (IES), centres d'éducation motrice (CEM), instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD), etc.
- Lieux d'accueil petite-enfance : crèches, pouponnières, garderies, accueils mères-enfants, etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Psychologue praticien
- Psychologue clinicien
- Psychologue scolaire
- Psychologue de l'Éducation nationale
- Conseiller d'orientation psychologue
- Educateur spécialisé
- Consultant emploi formation

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Loi n°85-772 du 25 juillet 1985 relative à la protection du titre de psychologue

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 948 €

Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée) V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	44 378
Jugés difficiles à recruter	54 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-lyon2.fr/>

univ-lyon2

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30910/>